

L'adaptation du CECRL aux besoins d'étudiants arabophones non spécialistes du français : cas des étudiants de l'école préparatoire d'architecture dans le contexte universitaire algérien

Nawel Kherra
Université de Batna, Algérie
nawel152006@yahoo.fr



Synergies Europe n° 6 - 2011 pp. 85-98

Dates de soumission/acceptation : 25 mars - 10 septembre 2011

Résumé : Nous proposons, dans cet article, une réflexion méthodologique sur les articulations possibles entre un cursus universitaire de formation sur objectifs spécifiques (Fos) à des étudiants arabophones et les principes d'évaluation du Cadre européen commun de référence pour les langues, dans le contexte universitaire algérien. Nous exposons les résultats de l'étude que nous avons menée dans le cadre de l'installation des écoles préparatoires d'architecture en Algérie. Cette étude, propose d'évaluer les compétences en français des étudiants conformément au système d'évaluation du CECRL, avec toute la diversité de descripteurs sur lesquels s'appuie cette échelle d'évaluation, afin de mettre en place des programmes de formation et des cours de Fos qui répondent aux niveaux et aux besoins des étudiants non francophones inscrits dans cette filière de spécialité.

Mots-clés : français sur objectifs spécifiques (FOS), Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), compétence, test de positionnement, évaluation.

Abstract: In this paper, we propose a methodological reflection on possible links between a university course in French for special purposes (FSP) to non-francophone students and the evaluation principles of the Common European Framework of Reference for Languages, in the Algerian university context. We describe the results of a study conducted as part of the installation of preparatory schools of architecture in Algeria. This study aims to evaluate the students' proficiency in French in line with the evaluation system of the CECRL, with all the diversity of descriptors underpinning this scale, in order to set up FSP training programs and courses that meet the needs and levels of non-Francophone students enrolled in this vocational branch.

Keywords: French for Specific Purposes (FSP), Common European Framework of Reference for Languages (CEFR), action-oriented approach, competence, level test, evaluation.

Introduction

Dans le contexte universitaire algérien, les représentations partagées quant à l'utilité de l'apprentissage de la langue française dans les différents domaines de spécialité sont d'un grand intérêt. Cela est dû au fait que toute la planification linguistique des cours des filières scientifiques et techniques est dispensée dans cette langue¹. Face à cette situation, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

encourage la mise en place d'un nouveau système d'enseignement des langues au niveau de ces filières. Un système qui se base sur la conception de nouveaux cours de français, sous de nouvelles formes et nouveaux objectifs, répondant aux caractéristiques suivantes : efficacité et compétitivité en terme de compétences, prise en considération des différences des styles et rythmes d'apprentissages de ces apprenants, mais aussi de leur niveau pré requis en langue française et de leurs besoins linguistiques en fonction de chaque spécialité.

Conjointement à ce nouveau mode de formation, connu sous la dénomination Français sur objectifs spécifiques, qui nécessite la conception des cours en fonction des niveaux et besoins des étudiants en langue française, le CECRL semble s'accorder pleinement et plus facilement, comme modèle d'évaluation, à la première tâche assignée par ce genre de formation spécifique. Mais quelle est la relation entre ces deux domaines? Et comment peut-on développer cet accord sur un plan méthodologique dans un contexte non francophone ?

Nous tenterons dans cet article, de discuter de ces deux questions sur deux parties. Dans un premier temps, nous présenterons une réflexion sur le plan institutionnel et méthodologique qui démontre les raisons qui nous poussent à proposer un test harmonisé sur la diversité des descripteurs du CECRL dans une formation FOS. Dans un deuxième temps, nous présenterons le test de positionnement que nous avons élaboré et fait passer aux étudiants de l'école préparatoire nationale d'architecture, afin de démontrer la notoriété du mode d'évaluation du CECRL qui dépasse les frontières de l'Europe et qui s'adapte facilement aux étudiants non francophones.

1. Quelle est le rapport du FOS et du CECRL ?

Il existe différents paramètres qui indiquent que le modèle d'évaluation du CECRL s'adapte plus facilement et parfaitement au système de l'enseignement du FOS qu'à celui du français général, dans les formations pour étudiants non francophones. Pour la conception des cours de FOS dans le contexte universitaire algérien, le CECRL s'adapte à plus d'un titre : sur le plan épistémologique, concernant les filiations notionnelles, sur le plan institutionnel mais aussi méthodologique. Nous nous attarderons dans les lignes qui suivent uniquement sur la relation méthodologique, en réponse à notre problématique de départ.

Tout d'abord, la relation qui se présente entre le CECRL et le FOS porte sur les données à développer et à évaluer. Nous relevons que l'instrument de référence qui est le CECRL nous permet, contrairement aux autres tests proposés actuellement en Algérie, qui sont peu harmonisés par rapport aux niveaux et descripteurs du cadre, de passer « d'une évaluation fondée sur les savoirs à une évaluation fondée sur les savoir-faire et les compétences précises ». (Stanley, 2003 : 25) ce qui répond parfaitement aux objectifs de formation assignés par les cours de FOS. D'autant plus que dans ce nouveau type de formation, il ne s'agit plus exclusivement d'amener l'apprenant à connaître la langue française, langue de culture et littérature, mais de le rendre apte à faire quelque chose à l'aide de cette langue. En d'autres termes, « Nous ne développons plus uniquement des savoirs et des acquis linguistiques, mais des savoir-faire et savoir-être à l'aide de cette langue. » (Carras, 2007 : 40)

Ensuite, la relation que nous avons pu soulever repose sur la démarche suivie par le mode d'évaluation du CECRL et proposée par la formation du FOS. Dans cette dernière, l'apprenant se trouve au centre d'une démarche organisée à partir de situations pédagogiques de communication dans lesquelles il est censé faire quelque chose par le biais de cette langue étrangère, en l'occurrence le français dans notre contexte d'étude. La transposition du cours « ne se fait plus d'un objectif linguistique vers un objectif pédagogique, mais des situations de communication vers des objectifs pédagogiques ». (Parpette, 2007 : 15) Ce qui sous-entend que les objectifs de ce type de formation, qui sont centrés sur l'utilisation de certaines compétences, renvoient à une approche actionnelle.

Pour ce qui est du CECRL, sans être explicitement élaboré à l'intention d'un public spécialisé, il semble mettre au centre de ses principes la notion de « tâche » conçue dans le cadre d'une perspective actionnelle d'apprentissage, dans laquelle « le niveau de compétence d'un apprenant est défini en fonction de plus ou moins grand nombre de tâches qu'il est capable de réaliser correctement ». (Rosen, 2007 : 18) En conséquence, la centration sur la notion de tâche prônée par le CECRL et sur l'approche actionnelle renvoie à une action qui doit être motivée par un objectif communicatif clair, qui se concrétisera par un résultat tangible et identifiable, à travers des situations de communication visées par les formations de spécialité. Tout cela semble bien aller dans le sens de l'utilisation et de l'utilité du CECRL comme mode d'évaluation dans les formations du FOS.

Enfin, le dernier paramètre qui détermine l'adéquation de ce modèle d'évaluation à ce type d'enseignement, repose sur le plan des positionnements pédagogiques, linguistiques et didactiques au sens large. Ces derniers convergent vers la prise en compte des besoins communicatifs spécifiques des étudiants qui sont censés utiliser le français à des fins professionnelles ou institutionnelles. Des besoins qui se manifestent sous forme d'actes de communication que l'apprenant doit accomplir en fonction de chaque type de communication spécifique et en fonction de son domaine de formation, des registres de langues adéquats et des types de discours utilisés.

Parallèlement aux principes de cette formation, le modèle d'évaluation du CECRL se base sur l'établissement d'une large liste de descripteurs de compétences étalées sur six niveaux, chacun de ces six niveaux est déterminé en fonction du nombre d'actes de communication ainsi que des critères qualitatifs de chaque acte, que l'apprenant est en mesure d'accomplir pour réussir sa formation. A cet égard, le mode d'évaluation du CECRL nous offre la possibilité de ne sélectionner que les descripteurs qui répondent aux besoins précis de la demande de l'institution, et nous évite de mobiliser tous les inventaires qu'il propose. Comme exemple, dans le contexte de notre étude, nous pouvons nous passer des items faisant appel à des références culturelles, qui ne réfèrent pas à des besoins du public de notre investigation.

Cette présentation montre bien l'existence de points communs entre le FOS et le CECRL et que ce modèle d'évaluation semble répondre pleinement aux objectifs de cette formation dans un milieu non francophone. Tout compte fait, les principes du CECRL, qui se basent sur la description des niveaux de langue en fonction des situations de formation et de communication permettent à l'enseignant/formateur dans le domaine du FOS de planifier la démarche d'enseignement dans un parcours clair et transparent.

Ainsi, pour l'enseignement du FOS à un public non francophone, il y aurait certainement beaucoup à gagner, si on utilisait de manière cohérente, pour la langue proposée au niveau institutionnel, les descripteurs du CECRL afin d'harmoniser les principes d'évaluation et les démarches de fonctionnement.

Nous allons illustrer les points méthodologiques et institutionnels que nous avons évoqués ci-dessus sur un plan conceptuel à partir de la présentation du test de positionnement que nous avons proposé au public de notre investigation, ainsi que des résultats obtenus en rapport aux besoins recensés par l'institution de formation.

2. Présentation du public et des objectifs du test

Le public visé par notre étude se compose de 180 étudiants inscrits à l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) dans le cadre de l'intégration des classes préparatoires². Ces étudiants ont suivi le même parcours scolaire, soit 12 ans de formation, avec l'obtention d'un baccalauréat avec mention. Ils sont considérés comme les élites de l'Algérie, vu qu'ils ont été sélectionnés en fonction de leurs excellentes moyennes. Cependant, ces étudiants ont suivi toute leur formation scolaire en langue arabe, et le français n'a été enseigné qu'en qualité de langue étrangère durant 9 années d'apprentissage, ce qui renvoie à un ensemble de 1200 heures de formation en langue. Une fois que ces étudiants intègrent l'université, ils se trouvent face à des enseignements dispensés uniquement en français. Pour faire face à cette rupture linguistique, des cours de français leur sont dispensés, en fonction des différentes spécialités.

Afin de proposer ces cours, un test a été réalisé en vue de classer ces étudiants et de les répartir dans des groupes de niveaux homogènes ainsi qu'en sous groupes dans une même classe. Cette répartition s'est faite à partir de l'analyse des profils des étudiants quant aux parcours suivis pour l'apprentissage de la langue française et aux différents niveaux acquis en cette langue, classés selon les descripteurs de l'échelle du CECRL.

Les profils sensiblement similaires d'un niveau débutant seront regroupés pour suivre 6 heures de cours de français, répartis en 3h de cours de renforcement linguistique et 3 heures de cours de FOS, où il sera question d'un enseignement répondant aux besoins des étudiants recensés et aux situations de communications spécifiques à la spécialité, ainsi qu'aux types de discours auxquels ils seront confrontés. Quant aux étudiants d'un niveau intermédiaire, il ne leur sera proposé que des cours de FOS, à raison de 3 heures par semaine.

3. Description générale du test

Suite à la demande de formation présentée par l'institution, dans laquelle une liste des besoins a été recensée en fonction des différentes situations de cours, nous étions dans l'impossibilité de prendre en considération tous les paramètres du CECRL. Ainsi, pour répondre à la mission, nous avons opéré des choix précis sur le plan des compétences à évaluer. Notre test a été conçu en prenant en considération trois points :

- Situations de communications à évaluer / types de compétences
- Barème d'évaluation et principes d'évaluation.
- Genres des textes à utiliser et types de matériaux et activités à proposer.

Pour détailler les points cités ci-dessus, nous tenons à préciser que le test a été conçu pour évaluer trois compétences fondamentales. Les trois épreuves du test destinées à évaluer les compétences de production écrite, de compréhension orale et de compréhension écrite, ont fait l'objet d'une seule session d'évaluation d'une durée de deux heures et demie. Toutefois, il faut signaler que l'expression orale n'a pas été évaluée, car elle ne figurait pas sur la liste des besoins établie par la direction. Ceci dit, un point de la langue -la grammaire- a été évalué à travers la compréhension et l'expression écrite, sans pour autant faire l'objet d'une épreuve spécifique. Chaque compétence évaluée a fait l'objet de trois sections d'évaluation. Chacune d'entre elles correspondait à un niveau précis de l'échelle du CECRL.

3.1 L'épreuve de compréhension de l'écrit

La première section de cette épreuve vise la compréhension d'énoncés courts sous forme de vignettes d'annonces. Concernant la deuxième section, qui vise la compréhension d'un texte court, le support utilisé est un article journalistique qui portait sur un fait d'actualité « le virus H1N1 et les premiers lots de vaccins dans le monde ». Enfin pour la troisième section de cette partie, nous avons proposé cinq textes courts, qui portaient sur des témoignages d'architectes et des manœuvres de chantiers, qui ont contribué à la construction du grand pont « Le viaduc de Millau ». A l'issue de la lecture de ces supports, des activités sous formes de QCM, des exercices de type pragmatique, d'appariement, de classement, de repérage et lacunaire ont été proposés dans la visée d'évaluer le niveau des étudiants en compréhension écrite.

3.2 L'épreuve de production écrite

En fonction du classement des niveaux, du plus faible au plus avancé, nous avons proposé des évaluations sous forme de productions guidées puis créatives. Les étudiants devaient rédiger des textes sur différents thèmes proposés et de longueurs différentes.

Dans la première section, l'étudiant devait construire un texte court, à partir d'une fiche signalétique sur la tour Eiffel. L'objectif était d'évaluer si l'étudiant est capable de construire un texte simple et cohérent. La deuxième section correspondait à la rédaction d'un texte argumentatif d'environ 300 mots. Néanmoins, nous avons orienté l'étudiant, en lui présentant les quatre étapes de sa production : une introduction- des arguments- des contre arguments et une conclusion. Pour cette section, nous avons proposé deux sujets au choix, car notre objectif n'était pas d'évaluer les connaissances de l'étudiant sur un sujet donné mais sur ses savoir-faire par rapport à la rédaction d'un court texte argumentatif. Enfin, la troisième section portait sur la rédaction d'un texte d'environ 600 mots. La consigne était de choisir un des métiers évoqués dans le texte n°3 de l'épreuve de compréhension de l'écrit et d'argumenter sur le souhait de l'étudiant de ne pas exercer ce type de profession.

Précisons et rappelons, que lors des épreuves de la section 2 et 3, nous avons évalué la compétence linguistique. C'est vrai que le CECRL « a été critiqué sur le manque de matériel utilisable directement comme base de tests de vocabulaire et de grammaire ». (Rosen, 2007 : 101), mais nous avons essayé de répartir le barème de correction de ces deux épreuves sur quatre parties : cohérence et performance globale, structure simple et correcte, lexique approprié du domaine, présence d'articulateurs simples et les concordances des temps.

3.3 L'épreuve de compréhension de l'oral

Pour évaluer cette compétence, nous avons choisi pour chaque document sonore un certain nombre d'éléments à tester en fonction de notre objectif pédagogique. Les activités de la première section se basaient sur l'écoute d'un document sonore d'une durée de (2:20 mn) qui portait sur « le changement des journées de week-end ». Encore une fois, nous nous sommes basés sur un sujet d'actualité. La deuxième section a fait l'objet d'un enregistrement d'une durée de (3:40 mn), qui portait sur un reportage sur « l'éco-citoyenneté ». La troisième section portait sur la présentation d'un architecte, sur la construction de « la Croix Rousse ». L'enregistrement, qui était d'une durée de (4:10 mn), comportait beaucoup de données, de descriptifs et de détails à retenir. Pour illustrer ces activités, nous avons choisi de joindre en annexe, le test que nous avons proposé pour évaluer la compétence de compréhension de l'oral.

4. Barème d'évaluation et types d'activités

En tant qu'enseignant-concepteur de ce test d'évaluation, nous avons essayé de donner une touche spécifique à notre test en fonction du contexte. Cela en sélectionnant quelques catégories de descripteurs qui répondent au contexte de notre public et à la demande de l'institution car, comme le précise la littérature, plutôt que de chercher à évaluer toutes les catégories il faudrait s'en tenir à 4 ou 5 pour éviter toute surcharge cognitive. (Rosen, 2007). Nous avons veillé aussi à varier les types d'exercices proposés aux étudiants ainsi que les supports utilisés, car notre objectif était non seulement d'évaluer le niveau des étudiants en langue, mais d'avoir une idée sur les différentes compétences et savoir-faire en fonction des différentes situations de communication et types de documents proposés.

Concernant le barème de notation, qui a été déterminé sur 200 points, nous avons ignoré sciemment les capacités élémentaires, car les étudiants ont suivi 9 années de formation en langue française, donc il ne peut exister de niveau le plus élémentaire. Nous détaillons ci-dessous les outils utilisés pour chaque compétence ainsi que le barème de notation.

Compétences	Nombre d'items	Epreuves	temps	Notation
Compréhension écrite	3 activités Activité1 : 10items Activité2 : 15items Activité3 : 20items Total : 45 items	Lecture des textes suivis d'activités de : repérage classement, vrai/faux, Qcm, lacunaire.	50 mns	10 Items= 15 pts 15 Items= 20 pts 20 Items= 25 pts Total= 60 pts
Production écrite	3 textes	Production, reformulation, développement, organisation de la structure du texte.	50 mns	Texte1: 10 pts Texte2: 25 pts Texte3: 35 pts Total : 70 pts
Compréhension orale	3 activités Activité1: 10 items Activité2 : 10 items Activité3 : 20 items Total : 40 items	Ecoute d'enregistrement deux fois de suite suivie d'activités: appariement, vrai/faux, questions ouvertes, Qcm.	50 mns	10 Items= 15 pts 10 Items= 20 pts 20 Items= 35 pts Total= 70 pts

Tableau (1) : activités et barème d'évaluation

5. Résultats du test

Bien avant d'entamer l'analyse du test de positionnement proposé aux étudiants de l'école nationale d'architecture, nous avons émis des hypothèses sur les niveaux auxquels nous pouvions nous attendre. Ainsi, en fonction des moyennes obtenues au baccalauréat, qui varient entre 14 et 17 /20, la note de français obtenue lors de la troisième année secondaire qui est de 12 à 15/20, mais surtout en fonction du nombre d'heures d'apprentissage du français, dispensées durant 9 années, équivalant à 1200 heures. Nous avons supposé que la majorité des étudiants auraient des prérequis les plaçant à un niveau variant entre B1 et B2 de l'échelle du CECRL. Cependant, nous étions surpris par les résultats obtenus, qui témoignent d'une autre réalité. Nous avons relevé un taux considérable d'étudiants n'ayant pas encore acquis le niveau B1 malgré les 1200 heures de formation en langue française. Nous présentons dans le tableau ci-dessous, le niveau général des étudiants en langue française.

Nombre de points	Niveau acquis	Nombre d'étudiants	Niveau à acquérir
0 à 40 pts	A1	68	A2
41 à 81 pts	A2	91	B1
82 à 122 pts	B1	17	B2
123 à 163 pts	B2	4	C1
164 à 200 pts	C1	0	C2

Tableau (2) : niveau générale des étudiants en 1^e année de L'ENSA

Comme nous venons de le mentionner sur le tableau (2), les résultats nous ont permis de situer une grande partie des étudiants des classes préparatoires de l'école nationale d'architecture, qui ont passé le test de positionnement, au niveau A2. Cela à raison de 91 étudiants sur les 180 évalués, ce qui correspond à 50.56% de l'ensemble. Pour le reste des étudiants, 37.78% ont atteint le niveau A1. Face à 9.44% le niveau B1 et seulement 2.22% ont pu acquérir le niveau B2. Ainsi, la majorité des étudiants sont d'un niveau débutant, et il n'existe quasiment personne qui a pu atteindre un niveau avancé.

Face à ces résultats, nous avons interviewé quelques étudiants afin d'avoir des éclaircissements concernant les résultats obtenus. A partir des différents témoignages, le taux élevé des étudiants d'un niveau A1 et A2 peut s'expliquer par quatre raisons :

1. On ne peut pas considérer que tous les étudiants ont reçu une formation de 1200 heures en langue française. Cela est dû à l'absence ou au manque d'enseignants de français, surtout au niveau des villes de l'intérieur et du sud. Ce type d'étudiants représente 70% des inscrits au niveau de cette école pour l'année universitaire 2010-2011 ;
2. comme ce sont des étudiants de formation scientifique, ils ont accordé moins d'importance à l'apprentissage de la langue, car pour eux le plus important était d'acquérir plus de données et d'avoir un bon niveau dans les matières scientifiques et techniques ;
3. comme la formation était dispensée en langue arabe, les étudiants ne voyaient pas l'utilité de perfectionner leur français et ils ne savaient pas non plus que toute la formation universitaire serait dispensée en cette langue ;
4. certains nous ont confié qu'ils ont délibérément évité de répondre aux questions de production écrite. Ils disaient avoir des lacunes énormes en orthographe et en langue et qu'ils n'aimeraient pas être dispensés des cours de français.

Pour affirmer ces témoignages, nous détaillons dans les lignes qui suivent le niveau atteint par les étudiants en langue au niveau de chaque compétence. Cela nous permettra de vérifier les besoins recensés par l'institution et les lacunes manifestées par les étudiants. Mais surtout de corroborer l'idée que le CERCRL est le meilleur moyen à utiliser pour relever les besoins réels et urgents auxquels nous devons répondre lors de la conception de notre programme de formation FOS en fonction de chaque compétence.

5.1 Niveau des étudiants en compréhension écrite

A partir des activités proposées et adaptées en fonction des niveaux de l'échelle du CECRL, nous avons réduit le barème de notation, pour évaluer cette compétence, à 60 points sur 200. Suite à l'analyse de ces résultats, nous avons pu relever que les étudiants sont d'un niveau homogène, soit 63.89%, d'entre eux ont acquis le niveau A2, ce qui est représenté par une note égale ou supérieure à 16 pts et inférieure à 35 pts. Pour le reste, 28.33% ont atteint le niveau A1, soit une note égale ou inférieure à 15pts et seulement 7.78% ont obtenu une note supérieure à 36 pts, ce qui renvoie à un niveau intermédiaire.

Ainsi nous présentons dans le tableau qui suit, les compétences acquises par les étudiants en fonction de chaque niveau.

Niveau	Compétences
A1	- Comprendre les mots et phrases simples. - Comprendre l'idée et le sens global d'un texte court.
A2	- Comprendre les détails d'un texte court relevant de l'actualité (domaine social). - Distinguer et comprendre le sens global et les détails de différents textes courts.
B1	- Comprendre le sens général d'un texte moyennement long relevant du domaine social ou professionnel. - Relever les points essentiels abordés dans un texte professionnel.

Tableau (3) : descriptif des actes acquis en compréhension écrite

En comparant ces résultats avec la demande de l'institution et les besoins recensés par notre étape d'audit, nous trouvons que ce test de niveau a pu nous confirmer que les étudiants ne manifestent pas des besoins urgents ni précis en compréhension écrite pour suivre leur formation en architecture. Ainsi, le niveau acquis n'est pas à prendre en considération lors de l'élaboration des activités de compréhension de l'écrit pour des cours FOS, car les niveaux des étudiants sont dans l'ensemble homogènes.

5.2 Niveau des étudiants en compréhension orale

Les résultats de ce deuxième test, qui a été noté sur 70 pts sur le plan de la compréhension orale, indiquent que 33.89% des étudiants évalués ont obtenu une note égale ou supérieure à 10 points, ce qui représente le niveau A1. Face à 57.22% qui ont obtenu une note inférieure à 30pts, ce qui représente le niveau A2. Seulement 6.66% ont acquis un niveau B1, c'est-à-dire, qu'ils ont obtenu une note supérieure à 31 pts et inférieure à 42 pts.

Niveau	Compétences
A1	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et retenir le sens des mots sur des sujets familiers. - Comprendre le sens global de chaque annonce courte.
A2	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les points essentiels d'un enregistrement moyennement long sur un sujet d'actualité. - Comprendre l'intégralité d'un message simple et court. - Distinguer les différents locuteurs.
B1	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre facilement l'intégralité des enregistrements courts. - Comprendre le sens global d'un enregistrement long. - Comprendre des descriptions simples indiquées par des marqueurs implicites sur des sujets du domaine de formation.

Tableau (4) : Descriptif des actes acquis en compréhension orale

La confrontation de ces résultats avec les besoins recensés par notre étape d'audit et par la demande formulée par l'institution, nous conduit à tirer comme conclusion que les étudiants éprouvent quelques besoins au niveau de la compréhension orale des CM, TD et TP. Suite à ces résultats, des cours de compréhension orale leur seront proposés selon les trois niveaux retenus.

5.3 Niveau des étudiants en production écrite

Sur le plan de l'évaluation de la production écrite, les résultats calculés sur un total de 70 points, montrent que les étudiants manifestent des besoins réels et urgents au niveau de cette compétence en langue française, vu que la majorité d'entre eux soit 57.55% ont acquis le niveau A1, ce qui représente une note inférieure à 15pts. Pour le reste, 36.34% des étudiants ont été classés au niveau A2, et seulement 11 d'entre eux soit 6.11% ont acquis le niveau B1.

Niveau	Compétences
A1	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et mettre dans l'ordre des idées simples. - Rédiger un texte cohérent mais qui manque de marqueurs de liaison. - Contrôle limite des structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé
A2	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des idées simples pour rédiger un texte court. - Rédiger un texte court et cohérent avec beaucoup de lacunes de langue mais le sens général reste clair. - Vocabulaire suffisant pour développer des idées courantes sur la vie sociale.
B1	<ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire suffisant pour développer une argumentation simple. - Commenter et justifier son point de vue de façon simple et sur un sujet connu relatif à la vie sociale ou professionnelle. Lacunes lexicales peu fréquentes, contenu compréhensible.

Tableau (5) : Descriptif des actes acquis en production écrite

En effet, à partir de ces résultats, les étudiants sont parvenus à mettre en relation les données qui leurs étaient transmises en fiche signalétique, mais ils n'ont pas pu construire un texte cohérent. Comme ils n'ont pas pu relier les idées et construire un texte argumentatif, en commettant énormément de lacunes de langue. Ces résultats reflètent les besoins des étudiants recensés sur la demande de l'institution au niveau de cette compétence.

Pour résumer, en fonction des données de l'institution et les résultats obtenus, la comparaison nous conduit à tirer les conclusions suivantes :

- 1 - Les étudiants de cette école ont atteint le niveau A2 en langue française ;
- 2 - les points récoltés au niveau de la compétence de la production écrite sont inférieurs à ceux obtenus pour la compréhension orale et la compréhension écrite. Ce qui représente un niveau A1 pour cette compétence ;
- 3 - les résultats obtenus par chaque étudiant en compréhension orale et écrite sont le plus souvent très proches. L'écart varie entre 4 et 8 pts ;
- 4 - les écarts de niveaux sont beaucoup plus importants en compréhension orale et écrite avec la production écrite, cela se traduit par plus de 14 pts d'écart.

Les résultats du test infirment l'hypothèse de départ, selon laquelle le niveau acquis par les étudiants est le niveau intermédiaire. En effet, sur les 180 étudiants ayant passé le test de niveau, 37.78% ont acquis le niveau A1, face à 50.56% qui ont atteint le niveau A2. Seulement 9.44% ont été classés au niveau B1 et 2.22% au niveau B2.

En fonction d'un classement par compétence, nous avons pu relever que la majorité des étudiants ont acquis le niveau A1 en expression écrite, soit 57.55 % de l'ensemble. Tandis qu'en compréhension orale et en compréhension écrite les niveaux étaient presque similaires, ce qui renvoie à un niveau A2 réparti sur 57.22% à l'oral et 63.89% à l'écrit.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons prétendre que le test que nous avons conçu à l'intention des étudiants intégrant les classes préparatoires de l'ENSA, lequel se base sur l'évaluation des tâches fondées sur les principes du CECRL, était pertinent. Le fait qu'il repose sur des genres textuels variés, sur des savoirs, savoir-faire et savoir-être sur le plan oral ou écrit, lui donne le mérite de présenter des critères bien déterminés et de se baser sur des supports qui s'inscrivent dans le contexte institutionnel et professionnel des publics non francophones auxquels il a été destiné. Un point sur lequel nous pouvons émettre des réserves pour une grande majorité des tests utilisés actuellement dans le domaine universitaire algérien pour évaluer les compétences en français des étudiants qui sont pourtant destinés essentiellement à des usagers étrangers au contexte français qui y domine.

À partir de cette application méthodologique nous avons pu positionner le niveau des étudiants inscrits en première année d'architecture, sélectionner les compétences à traiter et mettre en place des objectifs généraux pour la conception des cours de FOS. Nous avons ainsi illustré l'importance du CECRL dans cette nouvelle démarche de conception des cours de FOS pour des étudiants non francophones. Tout bien considéré, les résultats de ce test, proposé au début du parcours universitaire ainsi que l'étape d'analyse des besoins que nous avons effectuée par la suite, nous ouvrent des perspectives qui nous conduisent à proposer 2 à 3 heures de cours de renforcement linguistique. Vu que les prérequis des étudiants les placent un niveau débutant, ensuite seulement, nous proposerons des cours de FOS, basés sur des savoir-faire et savoir-être par le biais de la langue française.

Notes

¹ Décret Présidentiel n° 80- 175 du 15 juillet 1980 - Journal officiel. <http://www.joradp.dz/HAR/Index.htm>

² Décret exécutif n° 09-22 du 23 moharram 1430 correspondant au 20 janvier 2009, portant création des classes préparatoires intégrées dans l'école préparatoire d'architecture http://www.mesrs.dz/text_reglementaires.php

Bibliographie

Beacco, J.C. 2004. « Influence du Cadre (CECR) sur les programmes et les dispositifs d'évaluation ». *Le Français dans le monde*, Paris : EDICEF. n° 336, pp. 25-37.

Beacco, J.C., Lehmann, D. (coord.) 1990. *Publics spécifiques et communication spécialisée*. Paris : Hachette.

Carras, C. et al. 2007. *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Paris : Clé International.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.

Elzbieta, G., Magdalena, S. 2008, « Cadre Européen Commun de Référence et enseignement sur objectifs professionnels », *Synergies Sud-Est européen* n°1, pp. 101-111, <http://gerflint.eu/publications/synergies-des-pays/synergies-sud-est-europeen.html> [consulté le 12 Novembre 2011].

Parpette, C., Mangiante J.M. 2004. *Le français sur objectifs spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris : Hachette.

Rosen, E. 2007. *Le point sur le cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Clé International.

Veltcheff, C., Stanley, H. 2003. *L'évaluation en FLE*. Paris : Hachette.

Annexe

Compréhension orale

Vous allez entendre chaque document sonore deux fois.

Vous aurez cinq minutes pour lire les questions.

Vous aurez une première écoute, puis 10 minutes pour répondre aux questions.

Une deuxième écoute, puis 5 autres minutes pour compléter vos réponses.

Activité 01 : Ecoutez l'enregistrement audio n°01 puis cochez les bonnes réponses

1. S'agit-il :

- D'une discussion
- D'une conférence de presse
- D'une enquête

2. Combien de personnes expriment leur point de vue ?

- Cinq
- six
- sept

3. Sur quoi expriment-elles leur point de vue ?

- L'introduction d'une langue vivante à l'école
- La suppression d'un jour de cours
- La réduction du nombre de professeurs

4. Ecoutez le document une deuxième fois puis complétez le tableau :

	Approuve (c'est-à-dire qu'il est d'accord)	Désapprouve (il n'est pas d'accord)	Est indécis (e) (il ne sait pas quoi dire)
Monsieur			
Dame			
Demoiselle			
Monsieur B			
Dame A			

Activité 2 : éco-citoyen

1. Un éco-citoyen c'est une personne qui :

- Se propose de faire des économies
- A un comportement écologique
- Lutte pour la protection des forêts

2. Quelle est la profession de Nicolas Hulot ?.....

3. Combien de personnes ont signé la charte de N.HULOT ?

4. Que signifie ADEME ?

- Agence de l'Ecologie et des Moyens Ecologistes
- Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
- Association de l'Environnement et des Moyens Energétiques

5. A quel réseau appartient Franck châtelain?

.....

6. Pour protéger la planète, on vous conseille de :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
Préférer le bain à la douche			
Laisser en veille les appareils électriques			
Couper l'eau quand on se brosse les dents			
Favoriser la marche pour de courts trajets			

7. Quel est le rôle des deux structures présentées :

- Informer les citoyens
- Proposer des solutions pratiques
- Informer les gens et leur proposer des solutions concrètes

8. Que peut-on lire sur le site internet du « défi pour la terre » ? Donnez toutes les réponses possibles :

- Des témoignages
- Des débats
- Des textes de loi
- Des promesses d'action
- Des modes d'emploi
- Des objets écologiques en vente

9. Après une deuxième écoute, complétez le texte suivant par des mots du document.

Eco-gestes, c'est limiter son impact au quotidien sur l'environnement. Nous disposons d'une réelle marge de manœuvre pour réaliser des économies d'énergie, limiter nos émissions de (1).....à effet de serre, réduire nos déchets en consommant (2).....et différemment. Changer quelques habitudes, mieux équiper notre maison, changer les manières de nous déplacer, autant de domaines dans lesquels nous pouvons (3)....., pour protéger notre (4)..... .C'est ce qu'on appelle la dimension (5)..... du développement durable.

Activité 3 : L'architecture du vieux Lyon

Répondez aux questions suivantes le plus précisément possible :

1. Qu'est-ce que la croix rousse ?

- Une école
- Une cité
- Un centre commercial

2. Dans quelle ville se trouve la croix rousse ?

.....

3. A quelle époque ces habitations ont été conçues ?

.....

4. Ces habitations étaient conçues pour être utilisées à la fois comme..... et.....

5. Dans le même emplacement de cet endroit, on aura le, la..... et son

6. Par quoi se caractérise l'architecture du vieux Lyon ?

.....

7. Quelle est la plus grande hauteur de ces habitations ?

.....

8. On a besoin de ces hauteurs en particulier pour.....

9. Quel est le nom de l'architecte qui a construit cet endroit?

.....

10. Un adjectif est utilisé à 2 reprises pour qualifier ces bâtiments. Lequel ?

.....

11. Quelles sont les Caractéristiques générales de ces habitations ?

- Longueur :
- Nombre d'étages :
- Nombre d'appartements :
- Orientation :

12. Quelles sont les Particularités de ces bâtiments :

Il y a huit rues c'est-à-dire huit

Des venus des Etats-Unis

13. Quelles sont les particularités de chaque logement

- a. Apparition de cuisines intégrées avec un équipement révolutionnaire : un, une
- b. La
- c. Une isolation
- d. Des liaisons

14. En dehors des appartements, qu'est-ce que l'architecte voulait introduire dans le bâtiment ?

.....

15. Comment est aussi appelée cette cité ?

.....

16. Pourquoi l'appelle-t-on ainsi ?.....